

Compte rendu du conseil d'école
Ecole de Lagarde-Enval
Circonscription Tulle sud Dordogne
Année scolaire 2024/2025

Réunion du **mardi 24 juin 2025**

Sous la présidence de Mme Sallas Marion

Lieu du conseil : salle du conseil municipal

Secrétaires de séance : Mme Planche et Mme Bouyge

Séance débutée à 18h05

Membres:

Enseignants: Mme Laporte Marie-Pierre, Mme Planche Elodie, M. Yaya Aurore et Mme Sallas Marion.

Mairie: M. Le Maire

Parents d'élèves élus : Mme Bouyge Carole, Mme Foucher Alice, Mme Perret Emilie

DDEN: Mme Marton Nicole

Invité(s) : Mme Duchamp Marion

Excusés : IEN : Monsieur Sauvezie

Mme Baratte Fialip Martine

L'ordre du jour sera le suivant :

- Répartition et organisation pédagogique pour l'année 2025/2026
 - Bilan de la coopérative scolaire
 - Bilan des projets pédagogiques de l'école
- Remerciements et demandes auprès de la mairie
 - . Questions et remarques diverses

1. Points sur les effectifs de l'année scolaire 2024/2025

Actuellement l'école accueille 71 élèves. Un élève a quitté l'école en fin mai pour déménagement.

A partir de la rentrée scolaire, l'équipe enseignante va changer. Le poste de décharge est remis au mouvement du coup Mme Yaya ne sera plus présente sur l'école. Mme Laporte (maîtresse des PS/MS) rejoint l'école de Saint Chamant et Mme Duchamp Marion arrive sur l'école.

Pour le moment, Mme Sallas ne connaît pas la personne qui assurera son remplacement le jour de son temps partiel ainsi que le jour de décharge de direction qui ne sera plus d'une journée par semaine mais 12 journées sur l'année.

Au vu des effectifs de début juin, l'équipe enseignante a fait le choix d'accepter l'entrée dès TPS à la rentrée de septembre.

Mme Sallas insiste bien sur la propreté en sachant que si les enfants ne sont pas propres leur admission sera différée comme indiqué dans le règlement intérieur de l'école.

« L'inscription des enfants de moins de trois ans, et ayant eu deux ans avant la rentrée scolaire, est possible si la propreté est acquise et en prenant compte le développement physiologique de l'enfant. Dans tous les cas, l'accueil des enfants de moins de 3 ans se fait dans la limite des places disponibles, en cas de non propreté, l'admission sera différée »

L'école comprendra 3 classes dont la répartition et les effectifs seront les suivants :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Sallas Marion	2	6	19						
Total	27 + 1(GS)								
Mme Planche Elodie				6	6	7			
Total				19					
Mme Duchamp Marion							9	8	7
Total							24		
Total école								71	

Pour les élèves de PS, 1 élève arrive d'Albussac, 3 de Lagarde Marc la Tour et 2 de Sainte Fortunade.

Un élève de GS sera dans le groupe des MS ce qui portera un effectif à 28.

10 CM2 partent en 6^{ème}, 3 élèves à Albussac pour une rentrée en GS.

Durant la semaine du 23 au 27 juin, Mme Laporte accueille les futurs PS durant un petit temps sur la matinée.

2. Bilan coopérative scolaire

Depuis le dernier conseil d'école, les dépenses sont les suivantes :

- environ 521 euros pour des déplacements (sortie USEP)
- 264 euros pour les sorties JMF
- 162 euros pour l'intervention de l'association Terre d'abeilles
- environ 120 euros pour l'achat de petit matériel (goûter carnaval, jeux cours, repas intervenante théâtre d'ombres)

Les recettes :

- environ 368 euros pour la participation des familles pour les photos scolaires
- subvention annuelle de la mairie à hauteur de 1 700 euros
- don de 1 000 de l'APE est à venir, l'équipe enseignante remercie l'APE pour cette participation.

Actuellement, le fonds s'élève à environ 5 490 euros.

Reste à financer environ 2 840 euros :

- environ 1 470 euros restent pour le voyage scolaire en sachant qu'une demande d'aide d'environ 30% a été demandé au conseil départemental.
- 768 euros de frais de déplacement (sorties USEP, JMF, centre de tri et voyage scolaire)
- environ 600 euros pour le projet théâtre d'ombres.

3. Point étape sur les projets de l'école

a) Projet commun

- Le projet « A la découverte des ombres » a débuté en février dernier. L'artiste, Mme Courette Béatrice s'est rendue sur l'école sur plusieurs séances (4 séances au total car deux séances ont été supprimées) afin de proposer des ateliers aux enfants. Ce projet, comme annoncé lors du précédent conseil d'école, a été le fil conducteur du spectacle de fin d'année qui a été projeté lors de la fête de l'école le samedi 14 juin 2025.
- Animation sur le tri et la prévention des déchets avec l'intervention de Mme Lavergne en partenariat avec Tulle Agglo : mardi 18 février 2025. Les classes de GS/CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 se rendront au centre de transfert des déchets à Naves le 27 juin (après-midi).
- Intervention de l'association terre d'abeilles : vendredi 6 juin (après –midi). Les classes de GS/CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 ont pu découvrir la vie des abeilles autour d'une ruche virtuelle.

- Voyage scolaire : cette année l'équipe enseignante a choisi se rendre à la station des sports de nature à Marcillac la Croisille afin de faire pratiquer différents sports aux élèves (tir à l'arc, sarbacane, accrobranche, chasse au trésor, activités nautiques pour les élèves de la classe de Mme Sallas ayant le pass nautique...)

b) Projet par classe

➤ **TPS/PS/MS (Mme Laporte Marie-Pierre)**

Sortie théâtre Tulle aggro : One : 6 mai 2025 (matin) au théâtre de Tulle

Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Planche.

Sortie spectacle JMF : Nicodème a un problème : 16 juin 2025 (matin) à Ste Fortunade

➤ **GS/CP/CE1 (Mme Planche Elodie)**

Passage permis piéton pour les CE1 : 3 juin 2025 (après-midi)

Sortie spectacle JMF : Nicodème a un problème : 16 juin 2025 (matin) à Ste Fortunade

Rencontre athlétisme : jeudi 15 mai (journée) au lac du Coiroux

Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Laporte

➤ **CE2/CM1/CM2 (Mme Sallas Marion / Mme Yaya Aurore)**

Cycle rugby : débuté le 14 mars dernier avec la présence d'un intervenant et rencontre le 18 avril (après-midi)

Sortie spectacle JMF : Jelly Jazz : 15 mai (après-midi) à Ste Fortunade

Rencontre course d'orientation à Sédières le mardi 8 avril 2025 (journée)

Passage permis : piéton pour les CE2 / internet pour les CM : 3 juin 2025 (après-midi)

Rencontre athlétisme : lundi 16 juin (journée).

4. Remerciements et demandes auprès de la Mairie.

Remerciements

Remerciement pour la mise à disposition de la salle des fêtes et du matériel vidéo afin d'organiser le spectacle de fin d'année.

Remerciement pour la subvention annuelle de 1 700 euros qui permet de financer les projets sportifs et éducatifs de l'année.

Demandes : L'équipe enseignante n'a pas de demande.

5. Remarques et questions diverses.

Questions :

- *Serait-il possible de faire la photo de classe en début d'année pour que les parents puissent connaître les enfants de la classe ? Juin ça fait tard pour avoir une cohérence. Possible d'envisager une livraison des photos maximum à la rentrée de janvier ?*

En général, les photos de classes ont lieu en mars avec une livraison en avril. Cette année, malheureusement en fonction du planning de la photographe et des différentes sorties de l'école elles ont eu lieu plus tard que d'habitude. Ayant eu des soucis dans les commandes, la livraison a été tardive aussi.

Cependant, organiser les photos à la rentrée scolaire paraît compliqué pour la directrice sachant qu'il y a beaucoup de choses administratives à gérer sur cette première période de l'année (élections parents d'élèves, mise à jour des dossiers des élèves...).

De plus, l'équipe enseignante, comme déjà évoqué lors de conseils d'école derniers, explique qu'un trombinoscope est réalisé pour la classe des PS/MS et que les parents désirant mettre un visage sur un enfant peuvent le consulter sur le blog et sur le cahier de vie.

- *Serait-il possible d'avoir en début d'année un visuel des sorties prévues toutes au long de l'année scolaire ? Avoir une idée de la fréquence, peut-être même des thèmes...*

Lors du premier conseil d'école, toutes les sorties et thèmes abordés durant l'année sont généralement expliqués et inscrits dans le compte rendu du conseil d'école qui est consultable sur le blog de l'école et une semaine à l'affichage.

- *Si on souhaite avoir les contacts d'un parent (on ne se croise pas toujours, pas les mêmes rythmes), est-ce qu'il y a un fichier quelque part, ou est-ce qu'on doit s'en remettre aux maîtresses ? ATSEM ? Ape ? Toujours dans une volonté de créer une cohésion...*

Comme chacun le sait, il est strictement interdit par la loi de communiquer un numéro de téléphone privé. Jamais un fichier répertoriant les téléphones des parents ne sera créé.

La directrice rappelle que lorsque certains parents veulent vraiment communiquer avec les ATSEM ou d'autres parents ils arrivent très bien trouver leurs contacts (souvent sur les réseaux sociaux). Elle insiste aussi sur le fait que les ATSEM n'ont pas à être sollicitées via les réseaux sociaux pour des messages liés à l'école, les parents peuvent envoyer un mail sur la messagerie de l'école : ce.0190466d@ac-limoges.fr.

- *Est-il possible de mettre à disposition les tricycles et ballons dans la cour des petits ?*
Pour des raisons de sécurité la mise à disposition des tricycles n'est malheureusement pas possible car les enfants sont nombreux dans la cour de récréation.
Cependant, lors de séances de motricité, les enfants seront amenés à avoir accès à ce matériel.
Un essai de ballons sera envisageable à la rentrée.

FIN : 19h00